CHAMPHOL Ô QUOTIDIEN

ÉTÉ 2026

4ème lettre d'information

mairie@villedechamphol.fr
www.villedechamphol.fr
02 37 21 61 65
ville de Champhol - 2,3 K
ville de Champhol

MOT DU MAIRE

Chers Champholoises, Champholois,

L'été touche doucement à sa fin. Il a été marqué par une chaleur exceptionnelle qui nous rappelle l'importance de préserver notre ressource en eau. Chacun, à son niveau, peut adopter les bons gestes pour économiser l'eau au quotidien.

La météo capricieuse ne nous a pas permis de fêter la Saint-Jean comme nous l'aurions souhaité, mais nous nous rattraperons dès la rentrée avec un bel événement : le Forum des Associations, couplé cette année à une Fête du Sport, le samedi 5 septembre. Une belle occasion de découvrir la richesse de notre vie locale et de trouver l'activité qui vous correspond.

Côté circulation, nous expérimenterons à la rentrée un sens unique d'une portion de la rue de la Mairie pour renforcer la sécurité de tous, en particulier aux abords des écoles.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter des derniers jours de vacances et vous adresse mes meilleurs vœux pour une bonne rentrée.

Bien cordialement,

Etienne Rouault
Votre maire

INFO TRAVAUX

Du 20 juillet au 17 octobre 2026

Réalisation de tranchées, pour la mise en conformité du réseau d'éclairage public,

- entre le transformateur de la salle des Champs Brizards et le 31 rue de la Cité
- angle de la rue des Champs Brizards et de la rue de Longsault
- au droit du 11 rue des Vignes
- du 29 rue des Gatelles au 13 rue du Bois Musquet

Du 30 juillet au 30 octobre 2026

Remplacement de lanternes d'éclairage public, dans différentes rues de la ville.

VOIRIE

SÉCURISATION DE LA RUE DE MAIRIE : UNE MESURE RAPIDE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Pour répondre à des **situations dangereuses** identifiées sur cette portion de la rue de la Mairie (conflits entre véhicules, trottoirs trop étroits, risques entre piétons et rétroviseurs, accident récent), la commune **mettra en sens unique** le tronçon entre la salle Marceau et le rond-point de la boulangerie, **dans le sens des écoles.**

La voie de circulation sera **rétrécie** afin de permettre l'**élargissement du trottoir côté bar** et la création d'**un cheminement piéton sécurisé** depuis la salle Marceau. Des panneaux provisoires jaunes informeront les usagers de cette modification expérimentale.

Cette mesure sera mise en place **avant la rentrée scolaire.** Après une période d'observation (retours des habitants et constats de la police municipale), elle pourra être **ajustée si nécessaire.**

Important : cette action d'urgence ne remet pas en cause la **réflexion globale** sur les sens de circulation dans la commune. Les réunions de quartier et les concertations prévues avec les habitants **sont maintenues** afin de définir des solutions durables.

Merci à tous pour votre compréhension et votre prudence pendant cette phase d'adaptation.

AGENDA

SEPTEMBRE 2026

Samedi 05 septembre : Fête du Sport

RÉUNIONS DE QUARTIER 2026

Venez échanger avec vos élus lors des réunions de quartier à la Salle Champs Brizards !

Les Champs Brizards
Vendredi 11 septembre 2026 à 20h00
(Clos Firmain, Clos Jean Moulin, Hameau des Capucines, Clos Florentine, Rue de Chartres, rue de la Cité, Rue de Longsault, Rue des Champs Brizards, Rue des Jannetières, Rue du Clos Paty)

Les Frichalliers - Rougerons
Vendredi 25 septembre 2026 à 20h00
(Place des Acloutis, Rue Fontaine Bouillant, Rue de la Messe, Rue des Frichalliers, Rue des Gâtelles, Rue des Grands Buissons, Rue des Pressoirs, Rue des Rougerons, Rue du Bois Musquet)

Centre-Ville
Vendredi 02 octobre 2026 à 20h00
(Clos de Sèchecote, Clos des Tilleuls, Grande Rue, Rue André Taillandier, Rue de la Barillette, Rue de la Mairie, Rue de Sèchecôte, Rue des Vignes, Rue Marceau, Rue Michel Dubois)

VIE ASSOCIATIVE

HABITANTS DE CHAMPHOL, VENEZ CÉLÉBRER LA FÊTE DU SPORT ET LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

Retrouvez les associations de Champhol pour une journée de découverte, de partage et de convivialité.

Que vous soyez sportif, curieux ou à la recherche d'une nouvelle activité, venez rencontrer les bénévoles, découvrir les nombreuses associations de la commune et participer aux animations proposées.

Au programme :

- Démonstrations et initiations sportives
- Rencontres avec les associations
- Animations pour petits et grands
- Présentation des activités de la saison

En famille ou entre amis, venez partager un moment convivial et faire le plein d'idées pour votre rentrée !

Rendez-vous le Samedi 05 septembre 2026 à partir de 10h au stade Municipal.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CCAS : UN ACCOMPAGNEMENT, PAS UN REMPLACEMENT

Le CCAS est à vos côtés pour vous informer, vous accompagner et vous orienter vers les dispositifs les plus adaptés à votre situation.

Lorsqu'une personne âgée ou en perte d'autonomie a besoin d'un accompagnement pendant l'absence de ses proches, il est important de mettre en place une solution adaptée à ses besoins.

Le CCAS n'a pas vocation à assurer lui-même cette présence à domicile, mais il peut vous conseiller et vous orienter vers les services compétents afin de trouver la solution la plus appropriée.

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Apprendre les bons gestes peut sauver une vie.

Le CCAS de Champhol vous propose une formation PSC1 pour acquérir les réflexes essentiels face à une situation d'urgence.

Accessible à tous, cette journée vous permettra d'apprendre à protéger, alerter et porter secours.

Il ne reste plus que 4 places !

Samedi 26 septembre à la Salle Marceau
02 37 21 81 64
ccas@villedechamphol.fr

CADRE DE VIE

ENTRETIEN DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

L'entretien des concessions funéraires est une obligation qui incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droit. Il contribue à préserver la dignité des lieux et la sécurité de tous.

Consciente que certaines familles peuvent rencontrer des difficultés pour assurer cet entretien, la commune propose, depuis la délibération **D2025-046**, un service de nettoyage (désherbage) réalisé par les services techniques municipaux.

Cette prestation est proposée au tarif de 75 € et sera facturée après l'intervention.

Pour tout renseignement ou pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter le service cimetière de la mairie au 02 37 21 61 65.